

AVIS DE PUBLICITE
Occupation de courte durée

EDF UP EST

COMMUNES MATAFELON GRANGES

Convention d'occupation temporaire du domaine public hydroélectrique

Le présent avis de publicité a pour objet de porter à la connaissance du public la mise à disposition précaire et temporaire d'un emplacement du domaine public hydroélectrique pour le stockage de kayak dans le cadre des activités de colonie de vacances, entre le 01 juillet et le 31 août sur une période de 3 ans, constituant au sens du L 2122-1-1 du CG3P une activité économique.

Publié le	
Durée de mise en ligne de l'avis à compter de sa publication	10 jours
Objet de l'occupation	Emplacement du domaine public hydroélectrique pour le stockage de kayaks
Lieu	Matafelon Granges (01)
Activité(s) pouvant être exercée(s)	Toute activité compatible avec l'exploitation hydraulique
Caractéristiques essentielles / particularités de l'emplacement	Rive de l'Ain
Type d'autorisation délivrée	Convention d'occupation temporaire et précaire
Conditions financières générales (redevance)	Le montant de la redevance d'occupation de la dépendance du domaine public en cause sera fixé conformément aux dispositions d l'article L. 2125-3 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques (CGPPP).
Conditions générales d'attribution/critères de sélection (selon la nature du titre)	Les demandes seront analysées selon les critères suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Maturité du projet - Valorisation du terrain - Compatibilité du projet avec l'exploitation hydraulique
Dépôt des candidatures	Lettre recommandée avec accusé de réception à : EDF – Unité de Production Est – Direction Concession 54 avenue Robert Schuman – 68050 MULHOUSE A l'attention de Monsieur THEVENET Le pli cacheté devra porter les mentions suivantes : CONFIDENTIEL – NE PAS OUVRIR Objet à mentionner : candidature COT
Service à contacter pour tout renseignement	Lettre recommandée avec accusé de réception à : EDF – DAIP CC PFA 54 Avenue Robert Schuman BP 1007 68050 MULHOUSE